

Les informations locales

Commissions communales

Six commissions composées d'un responsable (entre parenthèses) et de trois membres et ouvertes à tous les conseillers, ont été créées lors du conseil municipal du 3 mars 2022 : Administration générale - Finances - Économie (*Thierry Girot*) ; Culture - Patrimoine (*Patricia Abel*) ; Tourisme - Communication - Animation (*Jean Claude Ribeyre*) ; Social - École - Petite enfance - Jeunesse (*Joëlle Courtault*) ; Travaux - Voirie - Bâtiments Publics (*Thierry Girot*) ; Urbanisme (*Thierry Girot*). Brigitte Clauzier et Martine Marmey, suppléante, s'occuperont de la bibliothèque. Il n'y a pas eu de modification pour la commission Appel d'offres.

Élections

L'élection du président de la République se déroulera le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour et le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour. L'horaire d'ouverture du bureau de vote est le suivant : de 8 h à 19 h. A noter : les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin.

État civil

Naissance de Lindy Linhares, le 26 février 2022.

Décès de Michelle Lévêque le 28 janvier 2022, à l'âge de 82 ans.

Pacs de Damien Lavis et Cindy Cheynel le 1er avril 2022.

Inauguration du Jardin clos

Elle aura lieu le vendredi 20 mai. A partir de 15 h un covoiturage s'organisera pour se rendre au Jardin clos du pré nouveau où elle se déroulera, à 15 30, en présence des institutions et particuliers qui ont participé

Arcens-Infos n° 2022-02
Directeur de la publication : Thierry Girot
Rédaction : mairie d'Arcens
Imprimerie : mairie d'Arcens
ISSN 1630 8646. Dépôt légal avril 2022.

financièrement ou matériellement à la réhabilitation du site. Un pot sera ensuite offert à la salle des fêtes où un diaporama retracera l'histoire des travaux réalisés.

Nouveaux services

- Étiope : Virginie Ortiz, route d'Issas. Tél : 07 86 66 17 59 ; mël : ortznadege@gmail.com
- Débroussaillage, jardinage, désherbage : Ludovic Faure. Tél : 06 41 34 73 47 (H.R.) ; mël : ludo07faure@gmail.com. Chèque emploi service universel.

Démarches administratives

Urbanisme

Un guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU), créé au 1er janvier 2022, permet de déposer des demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne. Lien : <https://sve-urba.numerian.fr/gnauProd/?Ref=valeyrieux>

Enregistrement des meublés

L'Agence de Développement touristique de l'Ardèche s'est équipée de la plateforme « Déclaloc' » qui permet de déployer ce service de télé-déclaration des meublés à l'échelle départementale. Adresse du site : <https://ardeche.declaloc.fr/>.

A noter

Le 8 avril à 18 h30 : réunion des bénévoles pour la préparation du ravitaillement de l'Ardéchoise à la salle des fêtes.

Le 11 avril, de 9 à 12 h en mairie : dernier jour de permanence de l'enquêteur pour le projet du plan local d'urbanisme.

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et mercredi de 14 h à 17 h 30
Mardi et jeudi de 8 h à 12 h.
Vendredi 14 h à 16 h.

Pour contacter la mairie :

Téléphone : 04 75 30 40 72
Courrier électronique : mairie@arcens.fr
Site web : <https://arcens.fr/>

ARCENS

N° 2022-02-avril 2022

INFOS

Les travaux sur la commune

Travaux eau et assainissement

Commencés le 7 mars les travaux dans la Grand'Rue, réalisés par le groupement SARL Faurie-Bouchardon pour le compte de la Communauté de communes devraient s'achever vers la mi-mai. Ils ont pour but la refonte totale des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement du pont de la Gare au château et la mise en extérieur des compteurs d'eau. Ces travaux ont été rendus nécessaires par les divers problèmes rencontrés, de nombreuses infiltrations et des casses de conduites...

Leur montant est de 77 195 € pour l'assainissement et de 114 380 € pour l'eau potable (montants hors taxe).

Note : Les bacs pour le recyclage ont été déplacés au niveau du cimetière et celui pour les poubelles a été condamné jusqu'à la fin des travaux de goudronnage qui suivront ceux réalisés sur les réseaux.

Travaux réalisés en régie.

Ces travaux réalisés par l'employé municipal sont, depuis le début de l'année les suivants :

- École
 - couverture d'un vide (ancien petit jardin) entre la cour et les bâtiments mitoyens pour une augmentation d'espace pour les élèves et la suppression d'un recoin difficile à entretenir ; protection de la parabole du propriétaire voisin ;
 - pose de stores aux fenêtres du local de la cantine pour accueillir les plus jeunes en sieste l'an prochain. Une augmentation de l'effectif de la section élémentaire est prévue.

- réalisation d'un escalier entre la Grand-Rue et le parking pour un accès plus direct.



Vue des travaux au niveau de la montée de la Brolle, le 1er avril, sous une neige matinale...

- aménagement dans le camping d'une circulation entre les sanitaires et l'emplacement le plus proche ; installation en cours d'une nouvelle douche et d'un parterre de fleurs.
- fleurissement devant l'église.

Travaux en prévision

Ils seront réalisés en fonction des possibilités budgétaires qui seront discutées en conseil. Une estimation de leur montant est indiquée entre parenthèses.

- goudronnage de la Grand'Rue du pont au château (90 000 €) ;
- cimetière : création d'un columbarium qui sera contre le mur ouest (5750 €) ;
- achat d'extincteurs (300 €) et changement d'une borne incendie (2500 €) ;
- changement des barrières du pont d'Issas ; leur réparation est difficilement réalisable et elles ne sont plus aux normes de sécurité actuelles (25000 €) ;
- église : changement du moteur de volée (2200 €).
- achat, installation et câblage d'un vidéo-projecteur dans une salle de classe de l'école (2450 €) ;
- réfection de la toiture de la mairie (6500 €) ;
- mise en sécurité d'un pan de rocher vers le parking à l'entrée du hameau de Massas (50000 €).

Le PNR en action

Lors de la réunion du 8 mars 2022, le comité syndical du Parc des Monts d'Ardèche a défini son cadre politique pour la période 2022-2026 et validé un programme d'actions pour cette année.

Mais c'est quoi le *Parc des Monts d'Ardèche* ? L'explication se trouve sur son site Web : « ce terme désigne tout aussi bien le territoire, les élus constituant le Syndicat Mixte, le projet d'avenir pour ce territoire, l'équipe de techniciens ou la Maison du Parc. Ainsi, le Parc des Monts d'Ardèche est un mélange de toutes ces composantes. Au sein de cette organisation, chacun contribue à construire un agréable cadre de vie pour les habitants du Parc et ses nombreux visiteurs. »

Dominique Alix, président du Parc, a souligné les trois grandes priorités qui structurent ce cadre politique :

- le soutien opérationnel et l'accompagnement de proximité des projets des communes et des intercommunalités,
- l'adaptation aux changements des modes de vie en société et de notre environnement,
- le développement des liens, des échanges et des rencontres.

Ces dernières années, la commune a déjà profité d'actions du PNR : mise en place d'une signalétique du géosite du rocher de Soutron, *coups de pouce* pour une animation scolaire de découverte de la biodiversité et les milieux naturels liés à la rivière et pour la réhabilitation du Jardin clos du pré nouveau.

Le comité syndical a aussi créé une « commission patrimoines culturels » qui sera un espace de réflexions, de rencontres et de débats pour la mise en œuvre de la stratégie du Parc sur ce thème. L'inventaire des patrimoines (matériels et immatériels) est reconduit et le Parc invite les habitants à se mobiliser pour recenser ce patrimoine dans une démarche participative.

Plus d'informations dans notre prochaine parution.

Les crues de l'Eysse

Lors du conseil municipal du 3 mars le maire a annoncé que la commune devait réaliser un *plan communal de sauvegarde* (PCS) dont l'objectif est « une préparation préalable pour pouvoir faire face à tous les risques et éviter ainsi de basculer dans une crise ». Ce plan fera l'objet d'un travail en commission et devra recenser tous les risques présents sur la commune.

Le risque de crue est bien présent et il est apparu opportun de constituer un historique des crues. En premier lieu il y a la consultation des archives, à la mairie ou au département, mais c'est souvent une recherche longue. On apprend, par exemple, en lisant un compte-rendu d'une enquête relative à un procès, en 1921, qu'un barrage d'irrigation, situé entre La Source et Massas, a été emporté huit fois par des inondations entre 1820 et 1900. Autre exemple, dans ses recherches, une généalogiste a relevé que les crues d'octobre et novembre 1637 avaient ruiné les ponts de Saint-Martin-de-Valamas.

Une deuxième solution est de faire appel à la mémoire collective des habitants pour des événements plus récents. Ainsi, si vous avez des souvenirs d'inondations, vous pouvez nous en faire part en vous adressant à la mairie ou au conseiller municipal proche de chez vous. Des repères sur les hauteurs d'eau seraient les bienvenus.

D'avance merci.



Les inondations de 1980 ont fait l'objet de nombreux articles de journaux. Dans les Boutières, c'est surtout la Saillouse qui avait fait le plus de dégâts.

Les projets de l'école

Des nouvelles de l'école d'Arcens ... !

Cette année, notre école accueille 22 élèves de la TPS au CM2, et 2 enseignantes, car nous bénéficions du dispositif de co-enseignement.

L'année est bien rythmée :

- *des projets sportifs* : interventions escrime avec le Comité Escrime Drôme-Ardèche, football avec le club de St-Martin-de-Valamas, initiation au hockey sur gazon, natation à la piscine de Vernoux et randonnées sur les chemins autour d'Arcens.

- *des événements festifs* : spectacle de la Compagnie Zinzoline offert aux enfants pour Noël par Le Comité des Fêtes, spectacles *La princesse grenouille* et *La Moufle*, donnés par les enfants en février devant un public chaleureux et enthousiaste, animation du carnaval...



Devant une maison qui a accueilli l'école publique de filles en 1902, probablement jusqu'en 1914...

- *un projet culturel* en histoire courant sur l'année scolaire avec Jean Claude Ribeyre : l'école au temps des grands-parents et des arrière-grands-parents. Nous avons ainsi été à la découverte des nombreux bâtiments ayant servi d'école au fil des décennies passées, et à notre grande surprise, nous en avons dénombrés 8, juste sur le bourg d'Arcens !

- *une enquête* : afin de rendre plus concret pour les élèves l'évolution de l'école, nous



Les élèves de l'école publique et l'instituteur Guy Hilaire. Année scolaire 1962-1963.

souhaiterions maintenant récolter des témoignages d'anciens élèves ayant été à l'école dans les années 1940-1970. Pour cela, nous organiserons avec les volontaires un temps d'interview qui se fera à la mairie, le jeudi 12 mai à 15 h, avec les élèves « d'aujourd'hui » qui auront préparé des questions.

Ce sera aussi l'occasion de regarder des photos de classe et des objets maintenant disparus : encriers, plume, buvard

Nous cherchons donc des volontaires pour partager leurs souvenirs d'école : vous pouvez vous adresser à nous au 04 75 30 47 05. Merci !

Les enseignantes

Le CCAS



Le repas des anciens a eu lieu le 20 mars au Montagnard et a réuni 16 personnes de plus de 70 ans et 5 membres du CCAS. Il a été agrémenté de chansons interprétées par Pierre Pagnault, membre du CCAS.